

FOCUS ORIENTATION N° 10



2 rappels importants PARCOURSUP

- **pensez à entrer tous vos vœux avant le 9 mars.**

Vous ne pourrez plus entrer de nouvelles formations après cette date.
Vous pourrez compléter et confirmer vos vœux jusqu'au 6 avril

- **formulez au moins un vœu pour une formation non sélective**

2 types de formations:

Filières sélectives (CPGE, BTS, BUT, écoles...)

Filières non sélectives (Licences...)

Ne choisir que des formations sélectives vous expose au risque d'être refusé partout. Tout ne sera pas perdu, car la **procédure complémentaire** vous donnera l'opportunité de reformuler des vœux par la suite, mais uniquement dans les formations disposant encore de places. Les choix seront alors limités.

Si vous souhaitez un filet de protection, il est conseillé de formuler, dès la phase d'inscription, **un vœu dans une licence non-sélective** qui peut correspondre à vos projets. Si, une fois intégrée, la formation ne vous plaît pas, il vous sera toujours possible de vous réinscrire sur Parcoursup l'année prochaine. Et si finalement, vous vous y plaisez, vous pourrez poursuivre à l'université et profiter de passerelles par la suite.